

Population

# Horizon 2030 : vieillissement important de la population en grande couronne

La croissance de la population des départements franciliens à l'horizon 2030 serait tout d'abord due à leur excédent naturel, puis à l'excédent migratoire avec l'étranger. Elle serait limitée par les échanges avec le reste de la France. Le vieillissement et la croissance de la population seraient inégaux entre départements. Essentiellement localisé en grande couronne, le vieillissement s'accompagne d'une baisse plus importante de la taille moyenne des ménages.

Kévin de Biasi, Insee Ile-de-France et Philippe Louchart, IAU Ile-de-France

Si les tendances démographiques récentes se maintenaient, la population de chacun des huit départements franciliens augmenterait à l'horizon 2030 (⇒ Méthodologie). Les croissances démographiques de la petite et de la grande couronne s'effectueraient à des rythmes comparables (respectivement 0,44 % et 0,47 % par an en moyenne). En revanche, le nombre de Parisiens augmenterait moins vite selon ce scénario tendanciel (+ 0,11% par an).

## La croissance parisienne assurée par les échanges migratoires avec l'étranger

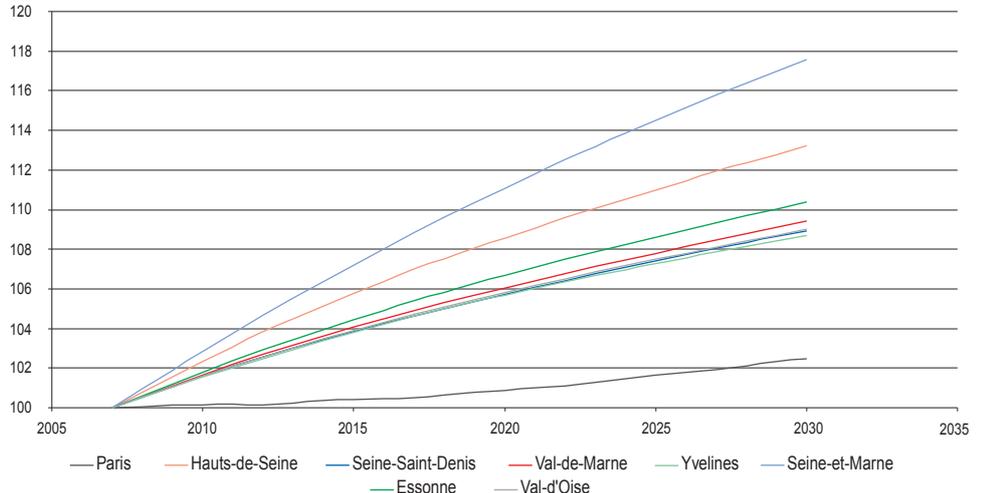
Pour chaque département francilien, comme pour la région, l'augmentation de la population s'expliquerait par l'excédent des naissances sur les décès et par l'excédent migratoire avec l'étranger. Les croissances des départements de petite et grande couronne seraient dues

majoritairement à leur solde naturel. La participation du solde naturel pour Paris, et contrairement aux autres départements franciliens, ne compenserait pas le déficit migratoire avec le reste de la France (+ 366 000 contre - 602 000 de 2007 à 2030). En effet, la

capitale a de loin la plus faible fécondité d'Ile-de-France (1,6 enfant par femme contre 2,0 pour l'ensemble de la région).

Paris capterait 34 % des arrivées nettes de l'étranger, la petite couronne 38 % et la grande couronne 28 %. Si la ré-

La croissance de la population est la plus forte en Seine-et-Marne et la plus faible à Paris. Evolution de la population francilienne par département à l'horizon 2030 (base 100 en 2007)



Source : Insee, Omphale 2010

gion n'avait aucun échange avec l'étranger, la population de Seine-Saint-Denis et surtout de Paris diminuerait (⇒ ■ Définitions).

Avec 2 500 arrivées nettes de moins chaque année en provenance de l'étranger, la population parisienne serait en 2030 au même niveau qu'en 2007.

Les huit départements franciliens sont en revanche déficitaires dans leurs

échanges migratoires avec le reste de la France. Un scénario sans ces migrations internes conduirait à des populations plus importantes pour chacun des départements. Le taux d'accroissement annuel moyen de la Seine-Saint-Denis passerait notamment de + 0,37 % à + 1,20 %. La Seine-et-Marne serait beaucoup moins touchée : sa croissance passerait de 0,71 % par an à 0,86 %. Elle est en effet le département dont la

croissance est la moins freinée par ses échanges migratoires : son solde migratoire total serait même excédentaire jusqu'en 2015.

## **Le centre d'agglomération résisterait mieux au vieillissement**

Le vieillissement modéré de la région Ile-de-France serait plus fort en grande

## **Méthodologie**

### **Omphale 2010**

Les populations départementales au 1<sup>er</sup> janvier 2007 sont issues du recensement de la population. A partir de ces données, pour chaque sexe et âge, le modèle applique avec un pas quinquennal des quotients d'émigration bilocalisés, des quotients de fécondité et de mortalité. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, mortalité et de migrations régionales observées par le passé, sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (effet sur le marché foncier, impact des politiques publiques territoriales...) ni les facteurs exogènes. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : il n'est pas affecté a priori de probabilité aux hypothèses retenues.

### **Scénario démographique tendanciel**

Sauf mention contraire, les chiffres cités font référence au scénario tendanciel. Ses hypothèses sont les suivantes :

- les quotients de fécondité par âge sont maintenus au niveau observé en 2007 ;
- la mortalité baisse dans chaque département au même rythme qu'en France métropolitaine dans le scénario central ;
- les quotients migratoires entre départements métropolitains calculés, entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection ;
- en ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (+ 100 000) est ventilée par département. C'est par ce solde de l'Ile-de-France avec l'étranger que le scénario tendanciel se distingue du scénario central d'Omphale. Ce scénario tendanciel a été développé pour assurer une cohérence avec les évolutions de population récentes. Le solde retenu pour l'Ile-de-France est de + 37 000 personnes par an, et non + 30 000 comme dans le scénario central.

### **Le simulateur immobilier**

Les simulations de logements et de ménages sont issues du simulateur immobilier de l'IAU îdF. Le parc total de logements à l'horizon 2030 se déduit du parc de 2007 auquel s'ajoutent les logements neufs et duquel se retranchent les logements qui disparaissent au titre du renouvellement. Ce dernier est le solde des mouvements qui affectent le parc ancien : démolitions, fusions, scissions, changements d'usage pour l'essentiel.

Le nombre de ménages que peut accueillir ce parc total en 2030 dépend de la proportion de logements effectivement utilisés comme rési-

dence principale. Il s'obtient en retranchant les logements inoccupés du parc total à partir d'une hypothèse sur leur évolution.

### **Simulations de logements et de ménages**

Le scénario immobilier tendanciel retient comme hypothèse la construction de 39 000 logements par an et la disparition nette de 11 000 logements anciens au titre du renouvellement, soit le niveau moyen observé entre 1999 et 2007 d'après Filocom (contre respectivement 70 000 et - 16 000 par an dans le scénario volontariste à partir de 2010, auxquels s'ajoutent les logements neufs livrés et le parc renouvelé de 2007 à 2009 inclus).

Dans le scénario tendanciel, la population totale est fournie par Omphale à l'horizon 2030. La population qui vit hors ménage est supposée représenter une part constante de celle-ci. La population des ménages s'obtient par simple différence. La taille moyenne des ménages s'en déduit en divisant la population des ménages par le nombre de ménages qui découle des hypothèses faites sur l'évolution du parc de logements et de son occupation.

Dans le scénario volontariste, la taille moyenne des ménages est plus faible. Elle correspond à celle obtenue en supposant que les modes de cohabitation des Franciliens évoluent de nouveau comme en France dans le scénario bas retenu par l'Insee en 2006. La taille moyenne des ménages de chaque département est déduite du scénario tendanciel et des spécificités du parc de logements.

La population des ménages s'obtient en multipliant le nombre de ménages issu du simulateur immobilier par la taille moyenne des ménages. La population totale dans le scénario volontariste s'obtient alors en y ajoutant la population qui vit dans des structures d'hébergement collectif, en supposant que leur part reste constante.

Le fichier des logements par commune (Filocom) est un fichier fiscal créé en 1995 par la Direction générale des impôts (DGI) et mis à jour tous les deux ans. Il est constitué à partir du fichier de la taxe d'habitation (TH), du fichier foncier (pour ce qui concerne les propriétés bâties soumises à la TH), du fichier des propriétaires (les ménages détenteurs de propriétés bâties soumises à la TH) et du fichier de l'impôt sur les revenus des personnes physiques (IRPP ou IR). Les ménages pris en compte dans ce fichier sont ceux qui acquittent un impôt local (TH ou foncier bâti FB). Par comparaison à deux dates, ce fichier permet de comptabiliser les logements neufs et d'estimer le renouvellement du parc ancien par différence entre les logements apparus (hors logements neufs) et ceux qui ont disparu. Ce sont les mouvements intervenus entre 1999 et 2007 qui sont retenus par le simulateur immobilier pour élaborer le scénario tendanciel.

couronne ③. Le rapport entre les inactifs potentiels (moins de 20 ans et 60 ans ou plus) et les actifs potentiels (20-60 ans) de la grande couronne passerait de 0,79 à 0,98. Ce ratio passerait de 0,71 à 0,84 à Paris et en petite couronne. En 2030, les Yvelines compteraient plus d'inactifs potentiels (moins de 20 ans et 60 ans ou plus) que d'actifs potentiels (20-60 ans). Grâce au jeu des migrations, Paris ne resterait pas le département francilien ayant la plus grande part de seniors. En effet, 24 % des Yvelinois auraient 60 ans ou plus en 2030, contre 17 % en 2007. La Seine-Saint-Denis serait particulièrement peu touchée par le vieillissement. En 2030, ses habitants auraient en moyenne 37,2 ans contre 39,3 ans pour l'ensemble des Franciliens. Ce vieillissement ralenti tient à une fécondité élevée (2,4 enfants par femme contre 2,0 pour l'ensemble de la région) et à des arrivants particulièrement jeunes en provenance de Paris, de la Seine-et-Marne et de l'étranger.

Hors Seine-Saint-Denis, la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus oscillerait entre 22 % et 24 % en 2030 selon le département. Actuellement, ces disparités entre départements sont plus fortes : 15 % à 19 % en 2007. La croissance de la population serait avant tout celle des personnes âgées de 65 ans ou plus. Les trois quarts du 1,1 million de Franciliens supplémentaires que compterait la région capitale à l'horizon 2030 seraient âgés de 65 ans ou plus. Cette proportion avoisinerait 90 %

## ② Les départements franciliens doivent la croissance de leur population à leur excédent naturel

Département	Taux d'évolution annuel moyen 2007-2030 (%)	Dont dû :	
		au solde naturel (%)	au solde migratoire (%)
Paris	0,11	0,72	-0,61
Hauts-de-Seine	0,54	0,88	-0,33
Seine-Saint-Denis	0,37	1,15	-0,78
Val-de-Marne	0,39	0,84	-0,44
Seine-et-Marne	0,71	0,74	-0,03
Yvelines	0,36	0,68	-0,32
Essonne	0,43	0,78	-0,35
Val-d'Oise	0,38	0,91	-0,53
<b>Ile-de-France</b>	<b>0,39</b>	<b>0,83</b>	<b>-0,44</b>

Source : Insee, Omphale 2010

dans les Yvelines et le Val-d'Oise contre 50 % dans les Hauts-de-Seine et 55 % en Seine-et-Marne.

## Diminution de la taille moyenne des ménages en grande couronne

En parallèle du scénario de projection démographique, un scénario tendanciel d'évolution du nombre de logements a été mis en œuvre. Il consiste à prolonger, dans chaque département, les tendances récentes en termes d'évolution du nombre de logements (construction de logements et renouvellement). Le scénario immobilier tendanciel conduirait à l'horizon 2030 à une augmentation du nombre de logements de moins de 1 % à Paris, de 12 % en petite couronne

et de 18 % en grande couronne. C'est à Paris que la croissance du nombre de ménages serait la plus faible (+ 2 %) et en Seine-et-Marne la plus forte (+ 29 %). Les deux scénarios tendanciels, l'un sur le plan immobilier, l'autre sur le plan démographique, conduiraient à une taille moyenne des ménages des départements de grande couronne qui diminuerait fortement pour se rapprocher de celle du Val-de-Marne aujourd'hui ④. Elle passerait ainsi de 2,6 à 2,4 personnes par ménage. Elle évoluerait moins à Paris et en Seine-Saint-Denis où elle atteindrait respectivement en 2030 la valeur la plus basse et la plus haute de la région.

La baisse inégale de la taille des ménages s'explique par le vieillissement lui aussi inégal de la population. Les ména-

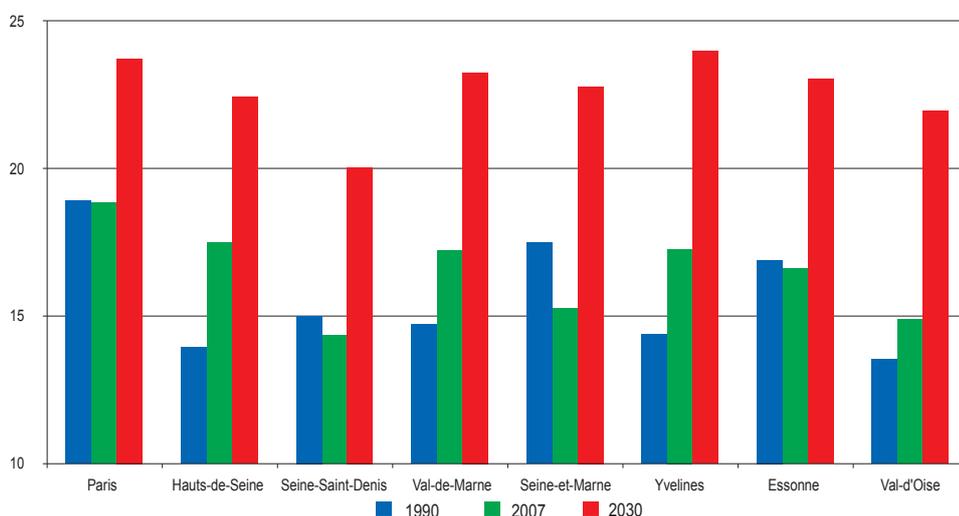
## Définitions

Si une zone reçoit plus de personnes qu'elle n'en voit partir, on appelle **arrivées nettes** la différence entre les arrivées et les sorties. A l'inverse, si la région connaît plus de départs que d'arrivées, on considérera les **départs nets**, différence entre les départs et les arrivées (échanges négatifs).

Le **renouvellement du parc de logements** est le solde des mouvements qui affectent le parc ancien. Sur longue période, les mouvements négatifs (démolitions, fusions de logements existants, transformation de logements en locaux d'activité) l'emportent sur les mouvements positifs (scission d'un grand logement en plusieurs, transformation de locaux d'activité en logements). Il a été mesuré à partir du fichier Filocom.

## ③ Le vieillissement serait plus important en grande couronne

Part des personnes de 60 ans ou plus dans la population (en %)



Source : Insee, Omphale 2010

## La notion de point-mort : construire pour assurer le maintien de la population

Le « point-mort » sert à estimer le nombre de logements qu'il faudrait qu'un territoire construise chaque année pour simplement maintenir le volume de sa population, dans des conditions de logement estimées satisfaisantes. Il permet de compenser la baisse de la taille des ménages, de renouveler une partie de son parc et d'assurer une bonne fluidité des parcours résidentiels. Dans le scénario tendanciel, la construction neuve est faible (39 000 par an entre 2007 et 2030, contre 67 000 en moyenne dans le scénario volontariste et 70 000 en moyenne à partir de 2010), tout comme le point-mort (18 000 contre 36 000 par an), l'un et l'autre étant liés. Un faible niveau de construction ne permet pas aux parcours résidentiels de se dérouler dans de bonnes conditions. Il réduit la mobilité résidentielle tout comme le parc vacant qui résulte pour partie d'une « vacance de rotation », et tient à la durée pendant laquelle un logement reste inoccupé entre deux occupants successifs. De la même façon, une construction faible au regard des besoins estimés de la population freine la baisse de la taille moyenne des ménages. Les situations de cohabitation « forcée » se multiplient et se prolongent (jeunes qui restent chez leurs parents ou adultes qui y reviennent, colocation, sous-location...). Enfin, un faible niveau de construction neuve réduit aussi le renouvellement du parc de logements. Ce dernier représente en effet un quart environ de la construction neuve en Ile-de-France depuis une trentaine d'années.

L'importance de l'écart entre le point-mort du scénario tendanciel et celui du scénario volontariste témoigne de ces liens. Ils diffèrent d'un département à l'autre et l'impact du scénario volontariste n'est pas le même pour chacun. Ces écarts témoignent des spécificités des territoires et des populations qui y vivent tout comme des différences dans la nature et la qualité du bâti. Ils renvoient aussi aux écarts plus ou moins importants entre les objectifs de construction et la tendance récente. Ces écarts montrent enfin que la dynamique démographique d'un territoire en Ile-de-France n'est pas indépendante de la dynamique immobilière du territoire voisin.

Paris en est l'illustration parfaite. L'hypothèse de construction tout comme le renouvellement varient peu entre les deux scénarios. Pour autant, le point-mort « prévisionnel » de Paris est multiplié par 1,8 (5 200 logements par an contre 3 000). Dans le scénario tendanciel, la taille moyenne des ménages parisiens évolue peu tandis que le parc inoccupé continue de décroître sous l'effet de la baisse de la mobilité résidentielle. Le point-mort qui en résulte (3 000 logements par an) traduit simplement la nécessité de compenser les disparitions de logements dans le parc ancien (- 3 800). Dans le scénario volontariste, la relance de la construction, notamment dans les départements de petite couronne, fluidifie les parcours résidentiels des Franciliens comme des Parisiens. Elle conduit à une baisse de la taille moyenne des ménages parisiens, à une quasi-stabilité du parc de logements inoccupés à Paris et à une hausse du point-mort parisien.

En petite couronne, le point-mort est multipliée par 2,4 entre les scénarios tendanciel et volontariste, sous l'effet principalement d'une hausse du renouvellement (x 1,8), liée à celle de la construction (x 1,9), et d'un desserrement accru des ménages dans leur logement. La légère hausse de la part de logements inoccupés y contribue aussi.

En grande couronne, le point-mort s'accroît comme à Paris entre les deux scénarios (x 1,8), mais pour d'autres raisons. Le renouvellement s'accroît (x 1,6) mais demeure faible en grande couronne (0,15 % du parc par an dans le scénario volontariste, contre 0,3 % à Paris et 0,45 % en petite couronne) tandis que la baisse de la taille moyenne des ménages représente 80 % du point-mort (contre moins de 30 % à Paris).

### Le point-mort annuel par département en Ile-de-France dans les scénarios tendanciel et volontariste (2008-2030)

Département	Hypothèses de construction		Nombre annuel de logements à construire pour...							
			...assurer le renouvellement du parc		...compenser la baisse de la taille des ménages		... tenir compte de l'évolution du parc inoccupé		...assurer le maintien de la population	
	Scénario tendanciel Scénario T	Scénario volontariste (à partir de 2010) Scénario V	Scénario T (1)	Scénario V (2)	Scénario T (3)	Scénario V (4)	Scénario T (5)	Scénario V (6)	Scénario T (7)=(1)+(3)+(5)	Scénario V (8)=(2)+(4)+(6)
<b>Paris</b>	<b>3 800</b>	<b>4 500</b>	<b>3 800</b>	<b>4 100</b>	<b>-250</b>	<b>1 450</b>	<b>-550</b>	<b>-300</b>	<b>3 000</b>	<b>5 250</b>
Hauts-de-Seine	6 800	11 600	2 350	3 600	500	1 550	-400	-100	2 450	5 050
Seine-Saint-Denis	4 450	11 640	1 650	3 550	800	2 050	-400	550	2 050	6 150
Val-de-Marne	4 500	9 140	950	1 600	1 450	2 650	-300	200	2 100	4 450
<b>Petite couronne</b>	<b>15 750</b>	<b>32 380</b>	<b>4 950</b>	<b>8 750</b>	<b>2 750</b>	<b>6 250</b>	<b>-1 100</b>	<b>650</b>	<b>6 600</b>	<b>15 650</b>
Seine-et-Marne	6 700	8 700	400	450	2 300	3 450	-350	-300	2 350	3 600
Yvelines	4 650	9 020	800	1 300	1 900	3 100	-400	0	2 300	4 400
Essonne	4 450	9 330	550	1 000	1 750	2 800	-250	100	2 050	3 900
Val-d'Oise	3 700	6 070	300	450	1 750	2 750	-250	250	1 800	3 450
<b>Grande couronne</b>	<b>19 500</b>	<b>33 120</b>	<b>2 050</b>	<b>3 200</b>	<b>7 700</b>	<b>12 100</b>	<b>-1 250</b>	<b>50</b>	<b>8 500</b>	<b>15 350</b>
<b>Ile-de-France</b>	<b>39 050</b>	<b>70 000</b>	<b>10 800</b>	<b>16 050</b>	<b>10 200</b>	<b>19 800</b>	<b>-2 900</b>	<b>400</b>	<b>18 100</b>	<b>36 250</b>

ges les plus âgés sont en effet plus petits. Pour les huit départements franciliens, la croissance du nombre de ménages serait majoritairement due aux seniors. Ce serait même exclusivement le cas à Paris.

Si la structure par âge de la population restait celle de 2007, la croissance du nombre de ménages en grande couronne ne serait que de 15 % contre 21 % selon le scénario tendanciel.

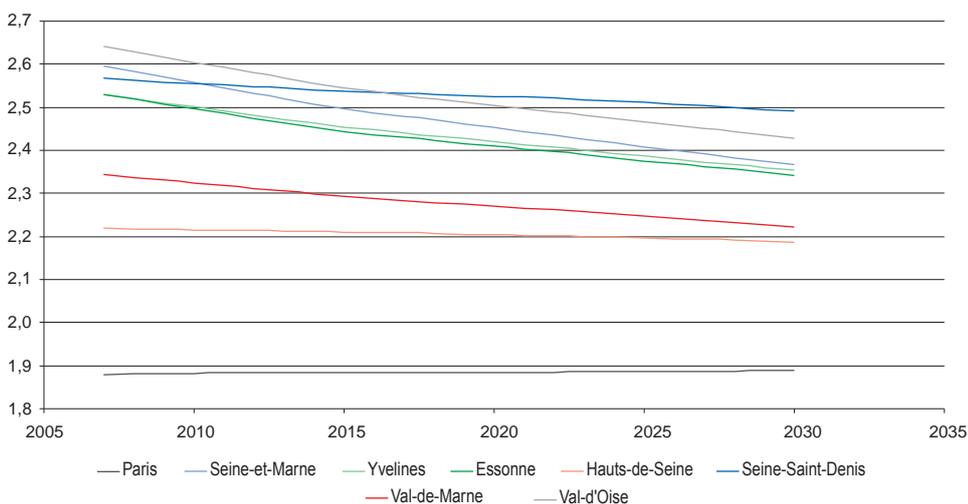
**1,1 million  
de ménages supplémentaires  
dans le scénario volontariste,  
logés à 57 %  
en grande couronne**

Une autre hypothèse en termes de projections du nombre de logements consiste, non pas à reproduire les tendances passées, mais à mesurer les effets démographiques d'une politique de logement plus volontariste.

La loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris a inscrit, dans son article 1, l'objectif ambitieux de construire 70 000 logements neufs par an en Ile-de-France qui a depuis été décliné par département.

La production annuelle de 70 000 logements neufs aurait tout d'abord un impact qualitatif fort sur les conditions de logement des Franciliens (⇒■ La notion de point-mort : construire pour assurer le maintien de la population). Sur ces 70 000 logements, environ la moitié servirait à mieux loger les Franciliens

**4 La taille moyenne des ménages diminuerait plus fortement en grande couronne**  
Evolution de la taille moyenne des ménages par département à l'horizon 2030



Sources : Omphale 2010, Simulateur immobilier IAU îdF

tandis que l'autre moitié permettrait d'accueillir les populations nouvelles. Cette production accrue de logements neufs irait en effet de pair avec un renouvellement plus rapide du parc de logements ancien, vétuste ou inadapté, notamment en petite couronne. Ses trois départements accueillent en effet la moitié de la construction neuve supplémentaire envisagée dans le scénario volontariste. Le renouvellement y progresserait de 75 %.

Ensuite, le net ralentissement de la baisse de la taille moyenne des ménages serait enrayé. Les situations de cohabitation forcées se réduiraient et l'évolution des modes de vie des Franciliens suivrait alors la tendance nationale de sorte que la baisse de la taille moyenne des ménages

serait plus prononcée : 2,16 personnes par ménage en 2030 (contre 2,24 dans le scénario tendanciel et 2,33 en 2007). Tous les départements seraient concernés, Paris et les Hauts-de-Seine un peu moins que les autres. La taille moyenne des ménages y est déjà la plus faible d'Ile-de-France (respectivement 1,88 et 2,22 en 2007) en raison de la spécificité de leur parc de logements : ils offrent à eux deux 57 % des studios et deux-pièces de la région.

Globalement, dans ce scénario volontariste, parmi les 1,1 million de ménages supplémentaires par rapport à 2007 à l'échelle de la région, 57 % seraient accueillis en grande couronne et 42 % en petite couronne (contre respectivement 59 % et 38 % dans le scénario tendanciel) 5.

**5 Entre 1,1 et 1,5 million de Franciliens supplémentaires à l'horizon 2030**

Population départementale à l'horizon 2030 selon les scénarios tendanciel ou départemental

Département	Population			Ménages		
	2007	2030- Scénario tendanciel	2030- Scénario volontariste	2007	2030- Scénario tendanciel	2030- Scénario volontariste
Paris	2 193 000	2 248 000	2 180 000	1 139 000	1 160 000	1 159 000
Hauts-de-Seine	1 544 000	1 749 000	1 806 000	682 000	784 000	835 000
Seine-Saint-Denis	1 502 000	1 637 000	1 750 000	573 000	643 000	718 000
Val-de-Marne	1 303 000	1 426 000	1 498 000	544 000	629 000	690 000
Seine-et-Marne	1 290 000	1 516 000	1 533 000	488 000	629 000	664 000
Yvelines	1 404 000	1 526 000	1 603 000	543 000	634 000	695 000
Essonne	1 202 000	1 327 000	1 444 000	462 000	551 000	626 000
Val-d'Oise	1 161 000	1 265 000	1 286 000	431 000	511 000	542 000
<b>Ile-de-France</b>	<b>11 599 000</b>	<b>12 694 000</b>	<b>13 100 000</b>	<b>4 862 000</b>	<b>5 541 000</b>	<b>5 929 000</b>

Sources : Omphale 2010, Simulateur immobilier IAU îdF

**La population de l'Essonne  
et de la Seine-Saint-Denis  
en forte croissance  
dans le scénario volontariste**

L'Essonne et la Seine-Saint-Denis sont les deux départements dont le parc de logements augmenterait le plus suite à cette construction neuve accrue (15 % de plus que dans le scénario tendanciel à l'horizon 2030). Ce sont donc aussi ceux dont la population progresserait le plus par rapport au scénario tendanciel. L'Essonne compterait 1,44 million d'habitants en 2030, la Seine-Saint-Denis 1,75 million, soit environ 120 000 per-

sonnes de plus qu'avec les hypothèses du scénario tendanciel. En revanche, la construction neuve à Paris variant peu entre les deux scénarios, sa population diminuerait sensiblement sous l'effet d'une production accrue de logements à sa périphérie. Cette dernière permettrait à des ménages parisiens à l'étroit dans leur logement de poursuivre leur parcours résidentiel au-delà du périphérique, entraînant une légère baisse de la taille moyenne des ménages parisiens et de la population.

## Pour en savoir plus

**De Biasi K., Louchart P.** : « De 680 000 à 1,1 million de ménages franciliens en plus à l'horizon 2030 », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 387, mars 2012.

« Quelle production de logements en Ile-de-France dans le contexte économique actuel ? », *Apur - IAU îdF, Note*, n° 50, octobre 2011.

**Louchart P.** : « Ile-de-France : une mobilité forte pour les jeunes, faible dans le parc locatif », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 363, juillet 2011.

**Louchart P.** : « Près d'un million de ménages franciliens en plus à l'horizon 2030 », *IAU îdF, Note rapide*, n° 495, février 2010.

**Guillouet J.-J.** : Mobilité résidentielle des Franciliens : ralentissement entre 1984 et 2006 », *IAU îdF, Note rapide*, n° 463, janvier 2009.

**Jacquot A.** : « Projections de ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030 », *Insee Résultats société*, n° 60, février 2007.



**INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES ECONOMIQUES**

Direction régionale d'Ile-de-France  
7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

© Insee 2012

Directrice de la publication : Sylvie Lagarde  
Comité de rédaction : Patrick Hernandez et Denis Cavaud  
Chef de projet : Corinne Martinez  
Rédactrice en chef : Christel Collin  
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France  
Maquette : Nathalie Droux - Nicolas Renaud  
Impression : Jouve

Publication téléchargeable à partir du site Internet : [www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)

ISSN 0984-4724  
Commission paritaire n° 2133 AD  
Code Sage I1238852

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2012

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)